



**Bourse Uemoa**

**La BRVM ouvre sa séance du Jour**  
*La Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM) ouvre sa séance de cotation du jour ...* • (Page 07)

**Togo**

**Le ministère des Affaires étrangères récompense ses agents les plus méritants**

*Le ministère des Affaires étrangères a honoré, ce lundi 16 décembre 2024 à Lomé, 12 agents qui se sont distingués par leur professionnalisme et leur engagement ...* • (Page 04)

**France**

**Syndicats et patronat réclament le retour à la stabilité**

*Dans un communiqué, patronat et syndicats ont appelé à un retour de « la stabilité » alors qu'ils craignent ...* • (Page 08)

**Communication stratégique & intelligence artificielle** • (Pages 03)

# Le Togo affirme sa position à Istanbul



**Togo / Projet de Loi de Finances 2025** • (Page 04)

# Hodabalo Passou analyse les chantiers économiques prioritaires



**CEDEAO**

**La monnaie unique ECO suit son chemin**

*La 66ème session ordinaire de la CEDEAO tenue le 15 décembre 2024 à Abuja, sous la présidence de Bola Ahmed Tinubu, ...* • (Page 02)

**Togo**

**Le gouvernement adopte un projet de loi de finances rectificative**

*Au Togo, le gouvernement revoit le budget de l'Etat pour 2024 à la hausse. L'exécutif, réuni lundi en conseil des ministres, a adopté un ...* • (Pages 05)

**Afrique subsaharienne**

**BCP International et VISA annoncent un partenariat stratégique**

*BCP International (BCPI), filiale du Groupe panafricain Banque Centrale Populaire (BCP), a scellé un partenariat stratégique avec Visa ...* • (Page 06)

**A Lomé**

**La 39ème grande quin-zaine commerciale, une opportunité à saisir**

*Du 18 décembre 2024 au 5 janvier 2025, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo organise la 39ème édition de la Grande Quinzaine Commerciale ...* • (Page 11)

**FIBREZ SANS FRAIS**

ACTUELLEMENT LES FRAIS D'INSTALLATION SONT À ~~10 000 FCFA~~ **0 FCFA**

**CANALBOX**  
VIVEZ L'INTERNET ILLIMITÉ

8866 www.canalbox.tg

Coût de l'appel: 20 FCFA. \*Sous conditions d'éligibilité et de paiement du premier forfait mensuel.

CEDEAO

# La monnaie unique ECO suit son chemin

La 66ème session ordinaire de la CEDEAO tenue le 15 décembre 2024 à Abuja, sous la présidence de Bola Ahmed Tinubu, a salué les avancées réalisées dans le processus de lancement de la monnaie unique ECO. La Conférence a validé les critères de sélection des États candidats et a exhorté à intensifier les efforts pour respecter les échéances fixées.

• Joël Yanlo

La Conférence a félicité le Comité de Haut Niveau pour les progrès réalisés dans la mise en œuvre des résolutions issues de la session précédente. Plusieurs points essentiels ont été adoptés dont la validation des critères de sélection des États membres candidats actuels ou futurs pour le lancement de l'ECO ; l'intégration de ces critères dans le Protocole de l'Union Monétaire de la CEDEAO ; l'adoption des propositions concernant les coûts, les sources et les modalités de financement pour la mise en œuvre des réformes et des institutions nécessaires. Les Chefs d'État ont insisté sur la nécessité pour les Banques Centrales et les États membres de contribuer financièrement à l'opérationnalisation des institutions dès qu'une date effective de lancement de l'ECO sera déterminée.

### Performances économiques de la région

La CEDEAO a noté une amélioration économique progressive dans l'espace communautaire avec un taux de croissance prévu de 3,8% en 2024, contre 3,6% en 2023. De plus, la réduction des déficits budgétaires et l'amélioration des réserves extérieures ont été saluées. Cependant, des défis majeurs persistent, notamment les pressions inflationnistes qui continuent d'affecter les économies ; l'augmentation de la dette publique, source d'inquiétude pour les États



membres. Face à ces défis, la Conférence a exhorté les pays membres à accélérer les réformes économiques et politiques ; favoriser la diversification économique pour renforcer la stabilité et assurer une convergence régionale durable. Le processus d'adoption de la monnaie unique ECO symbolise une avancée cruciale pour l'intégration économique en Afrique de l'Ouest. En validant les critères de sélection et les modalités de financement, la CEDEAO marque un tournant décisif, démontrant une volonté commune de surmonter les obstacles structurels. Toutefois, plusieurs défis demeurent l'harmonisation économique des États membres, avec des disparités importantes en matière de croissance et de stabilité budgétaire ; la nécessité de maîtriser l'inflation pour garantir une transition fluide vers l'adoption de la monnaie unique ; le poids de la dette publique, qui limite les marges de manœuvre financières nécessaires à la mise en œuvre des réformes. L'accent mis sur la diversification économique est essentiel pour élargir la base de revenus et consolider les économies nationales, condition sine qua non pour

le succès de l'ECO.

### Un projet de longue date

La création d'une monnaie unique au sein de la CEDEAO est un projet de longue date, visant à faciliter les échanges commerciaux, renforcer l'intégration économique et réduire la dépendance aux devises étrangères. Ce projet ambitieux, régulièrement reporté en raison de défis économiques et politiques, s'inscrit dans la vision d'une Afrique de l'Ouest unifiée et prospère. Dans un contexte marqué par des crises économiques mondiales, des incertitudes géopolitiques et des pressions internes, la CEDEAO reste déterminée à réaliser ce projet. La Feuille de route adoptée et les avancées saluées lors de la session d'Abuja témoignent d'un engagement renouvelé des États membres pour concrétiser l'ECO, symbole d'une souveraineté économique partagée. Le lancement effectif de la monnaie unique demeure un défi collectif, mais aussi une opportunité majeure pour positionner l'Afrique de l'Ouest comme un acteur économique plus compétitif et résilient sur la scène mondiale.

# Image du jour

**PANEL** | Thème : Personal branding pour appuyer sa marque.

**ULRICH CHADARE**  
Serial entrepreneur,  
DO Co-Fondateur  
Grande Media

**EFY SABOUTEY**  
Spécialiste en  
communication digitale  
DO Sombostudio

**BINTA BARRY**  
Consultante en personal  
branding et Coaching  
LinkedIn

**EDEM K. AMEVOR**  
Docteur en Philosophie,  
Directeur des études  
ISDB-Lomé

**OPTIMUM 2025** | Thème : Fédéra des affaires

**Date : 21 Déc. 2024 | 18H00**  
**Lieu : JOSEL PARC** | Avenou en face de Café Informatique

Partenaires & Sponsors

99 83 78 78  
93 06 22 58

# AUX DECIDEURS ...

## La BRVM ou l'ambition africaine

13 décembre 2024. Un tournant historique pour la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), qui franchit le seuil symbolique de 10 000 milliards de FCFA de capitalisation, atteignant précisément 10 059 milliards de FCFA, soit plus de 16 milliards de dollars.

Ce cap, inimaginable lors de son lancement en 1998 avec une capitalisation initiale de 836,19 milliards de FCFA, illustre le potentiel inexploité, puis libéré, des économies africaines lorsqu'elles travaillent ensemble. L'évolution de la BRVM est une preuve palpable des efforts conjoints des pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) pour bâtir une place financière régionale solide. Depuis sa création, la BRVM a enregistré une progression spectaculaire de plus de 1 102 %, jalonnée par des étapes clés : 3 336 milliards en 2008, 7 966 milliards en 2023, et désormais ce seuil historique en 2024.

Comment expliquer une telle trajectoire ? La réponse réside dans un alignement entre vision politique, réformes économiques et implication des acteurs du marché. La croissance économique moyenne de 5,8 % dans les pays de l'UEMOA depuis deux décennies a été un terreau fertile, mais le succès de la BRVM ne se limite pas à cette seule donnée. Ce sont les réformes structurelles, la digitalisation des processus, l'introduction de nouveaux instruments financiers et la diversification des entreprises cotées qui ont permis à la bourse de prospérer dans un contexte international souvent incertain.

Avec un bond de plus de 2 000 milliards de FCFA en une seule année, la BRVM ne se contente pas d'être une référence régionale ; elle s'impose sur la scène continentale. Désormais classée parmi les bourses africaines les plus performantes, elle est en concurrence avec des mastodontes comme Johannesburg et Casablanca.

L'introduction de la Loterie Nationale du Bénin, valorisée à 100,5 milliards de FCFA, le jour même de ce record symbolique, est une preuve supplémentaire de la capacité de la BRVM à attirer des acteurs majeurs dans des secteurs diversifiés. Plus qu'une plateforme financière, la BRVM est un outil d'intégration régionale, un moteur de croissance et une vitrine du potentiel économique africain.

Ce succès s'accompagne de défis. Le leadership de la BRVM dans l'UEMOA doit s'inscrire dans une vision plus large de l'intégration financière africaine. Avec l'essor de projets panafricains comme la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF) et le Système Panafricain de Paiements et de Règlements (PAPSS), la BRVM devra évoluer pour devenir un acteur clé du financement des économies du continent.

De plus, cette croissance devra se traduire par des retombées concrètes pour les populations : financement des PME, mobilisation de l'épargne locale, et démocratisation de l'accès aux marchés financiers.

En franchissant ce cap historique, la BRVM offre une leçon de résilience et d'ambition. Elle prouve que, malgré les crises, les incertitudes et les défis, il est possible de bâtir un écosystème financier performant et inclusif en Afrique.

Le succès de la BRVM est celui d'une Afrique qui croit en elle-même, qui innove et qui avance, portée par des réformes audacieuses et une vision commune. L'histoire de cette bourse n'est pas seulement celle de chiffres, mais celle d'un continent qui se lève, uni et confiant dans son avenir.

À la BRVM, et à toute l'UEMOA, nous disons : bravo, mais surtout, continuez ! Car le meilleur est encore à venir.

M.T

## Le Togo en chiffres

Informations générales	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
Superficie	56 790 km <sup>2</sup>	21,7 km <sup>2</sup>	Banque mondiale, 2018
Population	8,3 millions	1 094 millions	ONU, 2020
Part de la population urbaine	42,8 %	41,4 %	ONU, 2020
Croissance démographique	2,4 %	2,6 %	ONU, 2020
Taux de fertilité	4,4 enfants par femme	4,7 enfants par femme	ONU, 2015-2020
Espérance de vie à la naissance	60,5 ans	60,5 ans	ONU, 2015-2020
Part de la population âgée de moins de 15 ans	41 %	42,7 %	ONU, 2020
Part de la population disposant de moins de 1,9 USD par jour en PPA	24,1 %	38,3 %	Banque mondiale, 2018
Taux d'alphabétisation des adultes	66,5 %	65,9 %	Banque mondiale 2019
APD par habitant	50,9 USD	49,9 USD	Banque mondiale 2019
Classement IDH 2019	167 / 189		PNUD, 2020

Communication stratégique & intelligence artificielle

# Le Togo affirme sa position à Istanbul

Mme Yawa Kouigan, ministre de la Communication, des Médias et de la Culture et porte-parole du gouvernement togolais, a représenté le Togo au sommet international sur la communication stratégique tenu à Istanbul, les 13 et 14 décembre 2024.

• Joël Yanclo

Un rendez-vous mondial centré sur l'intelligence artificielle dans la communication, ses opportunités et ses défis, où le Togo s'est illustré par ses avancées et ses ambitions. Le sommet international sur la communication stratégique, organisé à Istanbul, a réuni des dirigeants politiques, experts et professionnels des médias venus échanger autour du thème « L'IA dans la communication : tendances, pièges et transition ». Lors du premier panel, Madame Yawa Kouigan a pris part aux discussions en compagnie de ses homologues du Gabon, de la Serbie, du Liban et du Pakistan. Elle y a mis en avant les progrès réalisés par le Togo dans l'utilisation de l'intelligence artificielle pour lutter contre la désinformation et améliorer la communication publique. Mme Kouigan a insisté sur l'équilibre nécessaire entre les technologies émergentes et la dimension humaine, soulignant que l'efficacité de l'IA en gouvernance doit toujours s'accompagner du respect des valeurs éthiques et des spécificités culturelles. En marge du sommet, la ministre a tenu plusieurs rencontres

bilatérales avec des partenaires stratégiques. Lors de son entretien avec le Prof. Fahrettin Altun, directeur de la communication de la Présidence turque, les discussions ont porté sur le renforcement des coopérations entre le Togo et la Turquie dans les domaines de la communication et de l'information. Avec M. Mihailo Jovanović, ministre serbe de l'Information et de la Télécommunication, Mme Kouigan a exploré les opportunités de collaboration en matière de communication publique, transformation numérique, éducation et infrastructures scientifiques. Ces échanges bilatéraux traduisent une volonté de positionner le Togo comme un acteur ouvert aux meilleures pratiques internationales.

### Exploiter le potentiel de l'intelligence artificielle

La participation du Togo à ce sommet reflète son engagement à exploiter le potentiel de l'intelligence artificielle pour renforcer la communication stratégique et améliorer la gouvernance publique. Le recours à l'IA pour lutter contre la désinformation, fléau mondial amplifié par les nouvelles technologies, est une initiative cruciale pour la stabilité démocratique et l'inclusion



citoyenne. Cependant, l'intervention de Mme Kouigan rappelle l'importance d'un usage éthique et responsable des nouvelles technologies, en phase avec les réalités culturelles nationales. En effet, l'efficacité de l'IA ne doit pas compromettre la dimension humaine indispensable dans la communication publique, particulièrement dans des pays en développement où les défis d'accès à la technologie

restent prégnants. Les rencontres bilatérales de la ministre témoignent d'une stratégie d'ouverture économique et technologique qui s'inscrit dans la Feuille de route Togo 2025. L'accent mis sur la transformation numérique et les partenariats internationaux montre que le Togo aspire à devenir un hub régional en matière de communication digitale et d'inclusion citoyenne.

### Le numérique au cœur des priorités du

**pays**  
La participation du Togo à des forums internationaux s'inscrit dans une vision portée par Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République, qui place le numérique au cœur des priorités du pays. La Feuille de route Togo 2025 identifie la transformation numérique comme un levier essentiel pour le développement économique et social, avec pour

objectifs : la modernisation des infrastructures de communication ; la promotion de l'inclusion numérique ; le renforcement de la gouvernance à travers des outils innovants. Le sommet d'Istanbul arrive dans un contexte où l'intelligence artificielle est devenue un enjeu mondial, suscitant autant d'opportunités que de défis éthiques. Pour le Togo, l'enjeu est double : tirer parti des technologies pour moderniser sa gouvernance tout en préservant ses valeurs culturelles et sociales. Le positionnement confirme la volonté du Togo de jouer un rôle actif dans les débats mondiaux et d'apporter des solutions adaptées aux réalités africaines dans la communication stratégique et l'intégration des nouvelles technologies.



## Le Togo en chiffres

Prévisions du commerce extérieur	2021	2022 (e)	2023 (e)	2024 (e)	2025 (e)
Volume des exportations de biens et services (variation annuelle en %)	10,4	6,3	4,9	7,5	7,8
Volume des importations de biens et services (variation annuelle en %)	6,0	5,5	6,2	6,8	8,6

Sénégal	5,0	Etats-Unis	2,7
Nigéria	4,0	Malaisie	2,7

Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100.

### Le Togo en chiffres

Indicateurs économiques	Togo		Afrique Subsaharienne		Source
	2021	2022	2021	2022	
Croissance du PIB réel	+5,1 %	+5,6 %	+4,5 %	+3,8 %	FMI
Croissance du PIB réel par habitant	+2,6 %	+3 %	+2,3 %	+1,5 %	FMI
Taux d'inflation moyen annuel	+4,3 %	+4,6 %	+11 %	+12,2 %	FMI
Solde budgétaire global, dont compris (en % du PIB)	-6,5 %	-4,9 %	-5,3 %	-4,7 %	FMI
Dettes publiques (en % du PIB)	63,8 %	63,6 %	56,9 %	55,1 %	FMI
Dettes extérieures publiques (en % du PIB)	25,8 %	28,0 %	25,1 %	24 %	FMI

Indicateurs économiques	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
PIB nominal en 2021	8,4 Mds USD	1 870 Mds USD	FMI
PIB par habitant en 2021	991,5 USD	1 742 USD	FMI
Part du secteur de l'agriculture dans le PIB	22 %	19 %	CNUCED, 2020
Part du secteur de l'industrie dans le PIB	23 %	29 %	CNUCED, 2020
Part du secteur des services dans le PIB	55 %	52 %	CNUCED, 2020

## Togo / Projet de Loi de Finances 2025

**Hodabalo Passou analyse les chantiers économiques prioritaires**

Hodabalo Passou, économiste du développement, spécialiste des finances publiques, décompose le projet de loi de finances 2025 du Togo, en faisant ressortir ses priorités budgétaires et ses stratégies pour maintenir une trajectoire de développement dans un contexte économique mondial complexe.

● Joël Yanclo

Le projet de loi de finances pour 2025 du Togo a été élaboré dans un contexte international difficile, marqué par des crises géopolitiques et des conditions financières mondiales restrictives. Sur le plan national, le gouvernement continue de faire face à des défis comme la crise énergétique et la lutte contre le terrorisme, tout en poursuivant des réformes pour renforcer la croissance économique et améliorer le bien-être de la population. A en croire l'économiste du développement, spécialiste des finances publiques, Hodabalo Passou, les grandes orientations budgétaires en 2025 s'articulent autour d'un budget qui met l'accent sur le renforcement de la croissance à travers des investissements stratégiques dans les secteurs clés ; une augmentation des recettes budgétaires et non fiscales de 15,4 % en 2025, reflétant un effort pour élargir la base fiscale et rationaliser les recouvrements ; bien que les dépenses augmentent de 2,4 %, l'accent est mis sur la discipline budgétaire et le contrôle rigoureux des dépenses publiques ; le projet de budget 2025 alloue des ressources significatives pour l'amélioration des infrastructures de santé et d'éducation, le soutien aux couches vulnérables, le développement agricole, et la modernisation des infras-



tructures de transport ; avec un déficit budgétaire de 3 % du PIB, le gouvernement prévoit de le financer par un excédent des opérations de trésorerie, en veillant à maintenir la viabilité des finances publiques.

**Une ambition de résilience**

Le projet de loi de finances 2025 traduit une ambition de résilience face aux défis globaux et nationaux. L'augmentation des recettes budgétaires s'inscrit dans une logique d'efficacité fiscale, tandis que la hausse modérée des dépenses témoigne d'une prudence face aux incertitudes économiques. Les priorités sociales, comme l'amélioration des infrastructures de santé et d'éducation, témoignent d'une volonté d'investir dans le capital humain. Le soutien à l'agriculture et à l'inclusion financière montre un souci d'équité dans le développement, en ciblant les populations rurales et vulnérables. Cependant, le maintien de l'équilibre budgétaire

et la mise en œuvre effective des réformes structurelles nécessiteront un suivi rigoureux et une gestion optimisée des ressources.

**Dynamique de réformes**

Le projet de budget 2025 s'inscrit dans un environnement marqué par une reprise économique mondiale lente, des tensions géopolitiques, et des chocs externes persistants. À l'échelle nationale, le Togo continue de faire face à des défis structurels, mais bénéficie d'une dynamique de réformes soutenue par des partenaires internationaux et des institutions financières. En parallèle, les crises énergétiques et sécuritaires imposent au gouvernement une gestion proactive pour préserver la stabilité macroéconomique et sociale. Ce projet de loi reflète ainsi un équilibre délicat entre la nécessité d'accélérer le développement et celle de gérer les contraintes budgétaires. Le projet de loi de finances pour 2025 est une feuille de route ambitieuse mais réaliste, ancrée dans une volonté de résilience et de progrès. Il reste essentiel que les objectifs énoncés soient soutenus par une exécution rigoureuse et une transparence accrue pour garantir un impact tangible sur le développement socio-économique du Togo.

**Formation professionnelle****L'AED et Compassion International Togo signent un partenariat**

Au Togo, l'agence Éducation et Développement (AED) et l'ONG Compassion International ont conclu en fin de semaine écoulée, un partenariat en faveur de la formation professionnelle des jeunes.

L'entente, paraphée par les responsables des deux institutions, vise à renforcer les compétences professionnelles des jeunes, en leur offrant des formations adaptées aux besoins du marché du travail. Concrètement, il s'agira de permettre aux jeunes du programme Compassion de bénéficier de formations techniques pour l'obtention de leur baccalauréat professionnel dans les Instituts de Formation en Alternance pour le Développement (IFAD). « Ces jeunes auront accès à des compétences directement appli-

cables, qui favoriseront leur insertion dans la vie active et leur permettront de contribuer activement au développement de leur communauté », a expliqué le directeur général de l'AED, Dammipi Noupokou. Pour sa part, Koffi Ahonon, directeur national de Compassion International Togo, a souligné l'importance de ce partenariat visant à renforcer les capacités des jeunes et à les préparer à des métiers porteurs. « Notre ambition est d'accompagner un minimum de 300 jeunes pour un financement total de 600 millions de FCFA d'ici à 2030 », a-t-

il dévoilé. Pour rappel, le Togo dispose actuellement de quatre IFAD, à savoir l'IFAD Aquaculture à Elavagnon, l'IFAD Élevage à Barkoissi et les IFAD Bâtiment et Énergies renouvelables à Lomé.

(Togo Officiel)



## Togo

**Le ministère des Affaires étrangères récompense ses agents les plus méritants**

Le ministère des Affaires étrangères a honoré, ce lundi 16 décembre 2024 à Lomé, 12 agents qui se sont distingués par leur professionnalisme et leur engagement. Cette initiative annuelle, portée par le ministre Robert Dussey, vise à promouvoir l'excellence et la culture du mérite au sein de l'administration.

● Vivien Atakpabem

Fidèle à une tradition instaurée depuis 2014, le ministère des Affaires étrangères a organisé une cérémonie de distinction pour récompenser les agents les plus performants de l'année écoulée. L'événement s'est tenu ce lundi à Lomé en présence des responsables du ministère et des collègues des lauréats. Au total, 12 agents ont été primés dans quatre catégories distinctes : prix du meilleur manager d'équipe ; prix du meilleur chargé d'études ; prix de la meilleure secrétaire ; prix du meilleur personnel d'appui. Ces distinctions, qui s'inscrivent dans une démarche d'encouragement de l'excellence professionnelle, visent à reconnaître les efforts et le dévouement des agents dans l'accomplissement de leurs fonctions respectives. Pour le ministre Robert Dussey, cette initiative permet non seulement de motiver les équipes, mais également de valoriser le travail acharné et l'engagement au service de l'administration publique et de la diplomatie togolaise. Le processus d'évaluation, rigoureux et transparent, repose sur plusieurs critères objectifs. Les agents sont évalués sur : la ponctualité et la présentation physique ; la célérité et la qualité dans le traitement des dossiers ; le respect de la hiérarchie et les relations avec les collègues ; les qualités managériales et le respect de la chose publique. À ces critères s'ajoutent une évaluation par les pairs ainsi qu'une évaluation finale des compétences et aptitudes professionnelles par un jury neutre



et indépendant.

**Des valeurs essentielles**

La cérémonie de remise de prix au ministère des Affaires étrangères traduit une volonté forte de renforcer la culture de l'excellence au sein de l'administration publique togolaise. En célébrant les performances des agents, le ministère met en lumière des valeurs essentielles telles que la rigueur, la discipline et l'engagement au service de l'État. Cette démarche contribue également à l'amélioration continue de la performance administrative, en créant un environnement de travail où les efforts individuels et collectifs sont valorisés. La méthode d'évaluation adoptée, basée sur des critères objectifs et une évaluation par les pairs, garantit la transparence et renforce le sentiment d'équité et de justice parmi les agents. De plus, la reconnaissance des différentes catégories professionnelles (managers, chargés d'études, secrétaires et personnel d'appui) témoigne de l'importance accordée à chaque maillon de la chaîne administrative, qu'il s'agisse

de tâches stratégiques ou de soutien opérationnel.

**Modernité et efficacité**

Depuis son arrivée à la tête de la diplomatie togolaise, Robert Dussey a placé la modernisation et l'efficacité de l'administration au cœur de ses priorités. L'organisation annuelle de cette cérémonie s'inscrit dans cette dynamique de transformation, visant à promouvoir une administration performante et responsable. La remise de prix intervient dans un contexte où l'administration publique togolaise est engagée dans une démarche de réformes structurelles pour améliorer ses performances. Le gouvernement togolais, à travers sa Feuille de route 2025, encourage la mise en place de pratiques innovantes pour motiver les agents et garantir un service public de qualité. Ainsi, l'initiative du ministère des Affaires étrangères s'inscrit parfaitement dans cette vision nationale, faisant de l'excellence professionnelle un moteur essentiel pour répondre aux attentes des citoyens et relever les défis liés au développement du pays.

**Golfe 5****Travaux de reprofilage de plus de 11 km de voies**

Au Togo, la commune Golfe 5, située dans le Grand Lomé, s'engage dans un projet de reprofilage de plusieurs voies pour un coût estimé à près de 50 millions FCFA.

Les travaux ont été officiellement lancés le jeudi 5 décembre 2025 par le maire Kossi Agbenyega Aboka. Le chantier concerne sept voies, représentant une distance totale de 11,35 km, selon la Division des infrastructures, équipements, transports et logistique de la commune. Le financement de ces travaux proviendra du budget de la municipalité. Selon le maire, ces aménagements répondent à la dégradation avancée de cer-



taines routes et visent à améliorer les infrastructures routières pour les habitants de la commune. Il a également souligné que ces travaux se

réalisent grâce aux contributions des contribuables. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du Plan de Développement Communal (PDC), validé en juin 2023. Les actions prévues dans ce document stratégique nécessitent un financement total de 3,4 milliards FCFA. Il s'agit essentiellement des actions orientées vers le social, l'économie et la culture.

Avec Togo First

Togo

# Le gouvernement adopte un projet de loi de finances rectificative

Au Togo, le gouvernement revoit le budget de l'Etat pour 2024 à la hausse. L'exécutif, réuni lundi en conseil des ministres, a adopté un projet de loi de finances rectificative, en hausse de 3,3% par rapport à la loi de finances initiale.



## Compte rendu du Conseil des ministres

Lomé, Lundi 16 décembre 2024

1. Le Conseil des ministres s'est réuni ce lundi 16 décembre 2024, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.  
2. Le Conseil des ministres a examiné et adopté un (01) projet de loi, deux (02) décrets, et écouté trois (03) communications.

### I. Au titre du projet de loi,

3. Le Conseil des ministres a examiné et adopté le projet de loi de finances rectificative, exercice 2024.  
4. Le Projet de loi de finances rectificative, exercice 2024, est élaboré dans le respect du principe de sincérité budgétaire et de transparence dans la gestion des finances publiques, dans un contexte où l'économie est marquée par des incertitudes sur le plan sous régional, régional et international.  
5. L'activité économique nationale au terme du premier semestre 2024 devrait s'inscrire en hausse avec une croissance prévue à 6,6% contre 6,4% en 2023, en phase avec le dynamisme attendu dans tous les secteurs de l'économie.  
6. Toutefois, au regard des défis liés au resserrement des conditions de financement, les prévisions budgétaires initiales de l'exercice 2024 ont été revues. Les économies réalisées ont été, ainsi, affectées à des dépenses d'urgence.  
7. En définitive, le projet de budget de l'État qui ressort du projet de loi de finances rectificative, exercice 2024, est projeté à 2.250,6 milliards de francs CFA en charges et en ressources contre 2.179,2 milliards de francs CFA dans la loi de finances initiale, soit une augmentation de 3,3%, correspondant à 71,4 milliards de francs CFA.  
8. A travers ce projet de loi de finances rectificative, le Gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre des réformes structurelles et des politiques de développement en lien avec la Feuille de Route 2025, tout en renforçant les moyens de lutte contre le terrorisme.

### II. Au titre des décrets,

9. Le Conseil des ministres a examiné et adopté un décret relatif aux experts judiciaires.  
10. La loi n° 2019-015 du 30 octobre 2019 portant code de l'organisation judiciaire fixe les principes généraux relatifs aux experts judiciaires, et prévoit qu'un décret détermine les conditions d'inscription sur la liste des experts près les cours d'appel, les modalités de leur prestation de serment, la limite d'âge et les éléments déterminant leurs honoraires.  
11. Le présent décret fixe les règles d'établissement et de gestion de la liste des experts judiciaires, notamment les conditions et la procédure d'inscription des experts et les droits et obligations qui en découlent.  
12. Son adoption contribue à une justice mieux éclairée et plus équitable, qui fonde le dénouement des litiges sur une expertise scientifique et technique fiable.  
13. Le Chef de l'Etat a instruit que soit prise en compte dans cette expertise auprès des tribunaux, l'expertise des chefs traditionnels, notamment en matière foncière.  
14. Ainsi, à titre d'exemple, les instances portant sur le foncier rural pourront bénéficier des contributions d'experts des depositaires des us et coutumes applicables en la matière.  
15. Le Conseil des ministres a examiné et adopté un décret portant tarification des actes notariés.  
16. L'application de la loi n° 2001-009 du 16 novembre 2001 portant statut des notaires et les disparités observées dans les tarifs appliqués par les études notariales rendent nécessaire l'adoption d'un décret actualisant la tarification des actes notariés.  
17. Ainsi, le présent décret, élaboré après avis de la Chambre nationale des notaires, actualise la tarification existante et permet une harmonisation au plan national qui tient également compte de la pratique au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).  
18. Il prévoit des émoluments proportionnels et des émoluments fixes, les honoraires pour tous les actes non tarifés et la liquidation des débours et abroge le décret de 1960 portant tarification des actes notariés.

### III. Au titre des communications,

19. Le Conseil des ministres a écouté une communication conjointe du ministre de la santé et de l'hygiène publique, du ministre de la sécurité et de la protection civile, et du ministre transports routiers, aériens et ferroviaires, relative à la sûreté et à la sécurité des sources et

des matières radioactives en République togolaise.

20. Le nucléaire connaît plusieurs applications notamment dans les domaines de la santé, de l'énergie, de l'industrie, de l'agriculture. Dans le cadre des projets mis en œuvre dans ces domaines, en particulier celui de la médecine, plusieurs projets de centres de radiothérapie et de médecine nucléaire sont déjà opérationnels ou en cours de construction dans notre pays.

21. Le maniement et le transport de sources et de matières radioactives par divers modes, notamment à travers les voies terrestres, aériennes et maritimes, doivent être rigoureusement encadrés, pour la protection des personnes, de l'environnement et des infrastructures.

22. Ainsi, conformément à la loi du 10 juin 2020 sur l'utilisation sûre, sécurisée et pacifique du nucléaire, des textes d'application seront pris pour réglementer le transport, le stockage et l'utilisation pacifique des matières nucléaires ou radioactives dans tous les secteurs économiques et sociaux.

23. Ils visent en particulier la protection des patients, du personnel et de la population, d'une part, et, d'autre part, l'encadrement et la sécurité des installations dans le respect des conventions de l'AIEA.

24. Le Conseil des ministres a écouté une communication conjointe du ministre des travaux publics et des infrastructures, du ministre transports routiers, aériens et ferroviaires, et du ministre de la sécurité et de la protection civile, relative à l'accident de circulation sur la RN1, ayant entraîné l'effondrement du tablier Est de la passerelle d'Agoo-Zongo.

25. Le vendredi 13 décembre 2024 aux environs de 14 heures, un accident de circulation est survenu à Agoè-Zongo entraînant l'effondrement du tablier Est de la passerelle piétonne.

26. Le bilan provisoire de cet accident est de huit (08) morts, trois (03) blessés graves évacués à l'hôpital pour des soins et d'importants dégâts matériels.

27. Le gouvernement s'incline devant la mémoire de ces victimes et exprime de nouveau des condoléances aux familles endeuillées, en souhaitant également un prompt rétablissement aux blessés.

28. Le Chef de l'État a donné des instructions pour que toutes les victimes et les familles concernées bénéficient d'un accompagnement adéquat de l'État, en tenant compte des circonstances de ce drame.

29. Il a instruit le gouvernement de veiller à faire toute la lumière sur cet accident, et en particulier, en suivant avec attention les résultats de l'enquête ouverte par le Procureur de la République, afin que les responsabilités pénales soient clairement situées et reçoivent toutes les suites judiciaires appropriées.

30. Au regard des conditions irrégulières du gabarit de la semi-remorque transportant une citerne à gaz et ayant occasionné cet accident dramatique, le dirigeant de la société propriétaire de la semi-remorque a été écouté par la police judiciaire et placé en garde à vue pour les besoins de l'enquête. De même, les dirigeants des entreprises chargées de la construction de l'ouvrage et de ses accessoires ont également été convoqués et écoutés.

31. Le Chef de l'Etat a ordonné qu'une commission d'enquête soit mise en place pour faire la lumière sur les circonstances de cet accident et situer les responsabilités administratives et contractuelles dans la construction de l'ouvrage, des garde-fous et autres installations de sécurité.

32. Des mesures immédiates sont prises pour veiller au respect strict du cahier de charges des entreprises attributaires de travaux, pour conduire une inspection de l'ensemble des passerelles, pour renforcer le dispositif de contrôle de la charge à l'essieu et du gabarit des véhicules transportant des marchandises, et pour déployer des services de police pour la détection des véhicules hors normes en circulation sur les voies publiques.

33. Le Conseil des ministres a écouté une communication du ministre de la sécurité et de la protection civile, faisant le point de situation de l'opération « zéro mendiant ».

34. L'opération « zéro mendiant » est une opération de déguerpissement des mendiants et vendeurs à la sauvette aux abords des carrefours et lieux publics à forte affluence, lancée à partir du 13 décembre dernier pour remédier aux risques à la sécurité publique et aux problèmes d'insalubrité dans la capitale et dans certaines grandes villes du pays.

35. Le Président de la République a instruit le gouvernement de poursuivre l'opération de déguerpissement à Lomé et de l'étendre aux villes de l'intérieur du pays, dans les prochains jours.

Fait à Lomé, le 16 décembre 2024  
Le Conseil des ministres

## Afrique subsaharienne

# BCP International et VISA annoncent un partenariat stratégique

**BCP International (BCPI), filiale du Groupe panafricain Banque Centrale Populaire (BCP), a scellé un partenariat stratégique avec Visa International pour transformer l'écosystème des paiements en Afrique subsaharienne. Cet accord marque une étape clé dans la stratégie d'expansion et de développement des 16 filiales bancaires du Groupe en Afrique subsaharienne, réparties dans 14 pays. Il reflète également un engagement commun à offrir des solutions de paiement innovantes, accessibles et sécurisées, contribuant ainsi à une croissance inclusive, équitable et durable.**

● Nicole Esso

Le partenariat vise à enrichir l'offre des filiales du Groupe BCP en Afrique subsaharienne notamment celle du réseau des « Banque Atlantique » ainsi que BIA Niger, BICEC au Cameroun, BCI au Congo, BMOI à Madagascar et BCP Bank Mauritius à Maurice. L'accord se concrétisera par l'élargissement de la gamme de cartes et le déploiement de services tels que, les solutions de commerce électronique et les paiements numériques, spécifiquement adaptés aux besoins des populations locales. Visa complètera ce déploiement par un accompagnement avec ses technologies avancées pour la prévention de la fraude. « Ce partenariat marque une étape décisive dans notre stratégie de croissance et d'innovation. Il illustre notre engagement à favoriser l'accès aux services financiers en Afrique, tout en proposant des solutions innovantes, parfaitement adaptées aux besoins spécifiques de nos clients. Nous sommes fiers de nous associer à Visa dans cette dynamique de transformation. Les technologies avancées de Visa, ainsi que son expertise, nous



permettront de proposer des solutions sur mesure, tout en garantissant un haut niveau de sécurité et d'efficacité. » a déclaré M. Abdeslam BENNANI, Directeur Général de BCPI. Mme Aida Diarra, Senior Vice-Présidente Visa Afrique subsaharienne a souligné par la suite que « Chez VISA, nous croyons profondément en la puissance des paiements numériques pour transformer les vies des populations et des entreprises à travers le monde. Notre engagement à offrir des solutions de paiement simples, sécurisées et accessibles à tous trouve un écho parfait dans la mission de BCPI, qui œuvre chaque jour pour renforcer l'accès aux services bancaires, favoriser le financement des projets et accompagner la croissance économique, des 16 filiales du Groupe en Afrique subsa-

harienne, réparties dans 14 pays. » Outre l'amélioration des services financiers, cet accord s'inscrit dans une vision plus large visant à dynamiser l'économie numérique en Afrique. En facilitant l'accès aux services bancaires et en stimulant l'innovation, ce partenariat répond au défi majeur de l'inclusion financière, un levier essentiel pour le développement durable du continent. BCP International accompagne le développement des activités des filiales du groupe BCP en Afrique subsaharienne (Banques, Banque d'affaires, Compagnies d'assurances et Fintechs). Visa (NYSE : V) est un leader mondial des paiements numériques, facilitant les transactions entre les consommateurs, les commerçants, les institutions financières et les entités gouvernementales dans plus de 200 pays et territoires.

## Afrique

# La SFI prévoit d'injecter 30 millions \$ dans un fonds axé sur l'énergie

**Cet investissement, au profit d'Inspired Evolution, devrait permettre à la filiale de la Banque mondiale de diversifier son portefeuille d'investissement global tout en favorisant l'accès à l'énergie propre dans les communautés mal desservies.**

La Société financière internationale (SFI) envisage d'investir 30 millions de dollars dans Inspired Evolution Fund III, un fonds de capital-investissement axé sur les énergies renouvelables en Afrique subsaharienne créé par la firme de private equity mauricienne, Inspired Evolution Managers Limited. Annoncé le mardi 10 décembre par la SFI, ce financement attend d'être validé par le conseil d'administration de l'institution. Lancé en 2022, Inspired Evolution Fund III espère mobiliser un total de 400 millions de dollars, lors de sa clôture finale. Sa première clôture, en 2023, avait permis de mobiliser 199,4 millions de dollars auprès de plusieurs

investisseurs, à l'instar de la Banque africaine de développement (BAD) et de la Banque européenne d'investissement (BEI). La deuxième clôture a permis quant à elle, de lever au premier semestre 2024, 23 millions de dollars auprès d'une dizaine d'investisseurs. Ce qui fait un total de 222,4 millions de dollars déjà mobilisés. Ces financements devraient permettre à la firme de private equity d'investir dans les infrastructures d'énergies renouvelables ainsi que dans des entreprises qui améliorent l'efficacité des ressources énergétiques, principalement dans divers pays d'Afrique subsaharienne et potentiellement dans certains pays d'Afrique du Nord. La stratégie du fonds vise à accélérer

la transition vers une énergie propre et à accroître l'accès à cette ressource en Afrique grâce à des énergies renouvelables et durables. L'investissement permettra en outre à la filiale de la Banque mondiale de diversifier son portefeuille d'investissement global tout en favorisant l'accès à l'énergie propre dans les communautés mal desservies. Inspired Evolution a été fondée en 2007 suite à la fusion de Capital Evolution de Christopher Clarke et Inspired Funds de Wayne Keast. Depuis lors, elle a participé au financement du développement et à des projets d'infrastructures d'énergies renouvelables représentant plus de 2 GW.

Avec Agence Ecofin

## Abidjan

# La BAD annonce son projet de construire un siège social ultramoderne

**Les conseils d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement ont approuvé hier la proposition de la direction de la Banque pour la construction d'un bâtiment moderne et à la pointe de la technologie destiné à accueillir son siège social à Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire.**

● Nicole Esso

Les administrateurs ont approuvé la proposition à l'unanimité, soulignant l'importance pour la Banque de maintenir sa forte présence à Abidjan et d'investir dans un environnement de travail favorable au bien-être de son personnel. Le président du Groupe de la Banque africaine de développement et président des Conseils d'administration, M. Akinwumi Adesina, s'est félicité de la décision des conseils d'administration, la qualifiant d'« historique pour le personnel de la Banque, pour la Banque elle-même, pour la Côte d'Ivoire et pour l'Afrique, car elle envoie un message clair que la Banque africaine de développement, en tant que première institution financière d'Afrique, mérite un siège à la hauteur de sa réputation mondiale. » « C'est un grand jour pour le Groupe de la Banque africaine de développement. Il marque la concrétisation d'une vision que j'avais lors de mon élection à la présidence en 2015, celle de doter la Banque d'un siège digne de son rang à Abidjan. Cela reflète notre aspiration



collective à améliorer l'ensemble de nos opérations, le bien-être du personnel et des Conseils, à offrir une expérience professionnelle de classe mondiale et à renforcer la productivité de la Banque, pour accélérer le développement de l'Afrique », a déclaré M. Adesina. Le nouveau bâtiment, qui sera érigé sur le site du siège actuel, mettra en valeur l'innovation architecturale à travers sa conception écoénergétique et ses dispositifs de sécurité avancés, marquant un nouveau chapitre dans la présence du Groupe de la Banque africaine de développement à Abidjan. Le nouveau siège disposera également d'installations modernes dédiées à l'accueil et aux échanges avec les actionnaires et les parties prenantes, dans un environnement de travail reflétant l'engagement de la

Banque en faveur de la croissance verte, de l'efficacité énergétique et de la sécurité. Le doyen des membres des conseils d'administration du Groupe de la Banque, M. Adama Koné, l'administrateur représentant la Côte d'Ivoire aux conseils d'administration, a remis à M. Adesina le titre foncier du site émis par le gouvernement. M. Adesina a exprimé sa gratitude au président de la République de Côte d'Ivoire Alassane Ouattara et au gouvernement ivoirien pour leur ferme soutien à la Banque, soulignant que « la décision prise aujourd'hui par nos conseils d'administration montre l'ancrage pérenne de la Banque en Côte d'Ivoire, notre maison, aujourd'hui comme demain. Nous comptons sur le soutien résolu du gouvernement ivoirien pour nous accompagner dans ce projet historique. »

## Afrique

# SIFEM investit 20 millions \$ pour soutenir l'inclusion financière

**Les PME, pilier des économies africaines, font face à un déficit de financement dépassant 300 milliards de dollars. Ce gap freine leur croissance et appelle des solutions innovantes pour renforcer l'inclusion financière et stimuler leur contribution au développement économique du continent.**

Swiss Investment Fund for Emerging Markets (SIFEM), l'institution suisse de financement du développement, annonce un investissement de 20 millions de dollars dans le fonds Apis Growth Markets Fund III (AGMF III). Géré par Apis Partners, ce véhicule cherche à lever 500 millions de dollars pour soutenir des entreprises en forte croissance en Afrique, en Asie du Sud et en Asie du Sud-Est, avec pour objectif : promouvoir l'inclusion financière par des solutions technologiques innovantes. Apis Partners, déjà bien implanté dans les marchés émergents, s'appuie sur l'expérience de ses deux précédents fonds. En 2015, Apis Growth Fund I a levé 287 millions de dollars pour investir dans des



entreprises telles que Jumo, une plateforme panafricaine de microcrédit, et Tala, qui propose des prêts grâce à des évaluations basées sur des données mobiles. En 2019, Apis Growth Fund II a levé 563 millions de dollars. Ce fonds a notamment soutenu des acteurs africains comme la fintech égyptienne MNT-Halan et Peach Payments, une entreprise sud-africaine spécialisée dans les paiements numériques. Selon Apis Partners, AGF II a permis de créer près de 9000

emplois, dont un tiers occupé par des femmes. Avec AGMF III, Apis Partners ambitionne de continuer sur cette lancée. Le fonds a déjà attiré des investisseurs institutionnels comme la Société financière internationale (SFI), British International Investment (BII), DEG (Allemagne) et Swedfund (Suède). De son côté, SIFEM poursuit son engagement. En 2024, il a investi 15 millions de dollars dans l'Africa Credit Opportunities Fund III, destiné à financer les entreprises locales, et 10 millions de dollars dans Uhuru Growth Fund I, axé sur les PME d'Afrique de l'Ouest en 2021. Il a également soutenu le Lendable MSME Fintech Credit Fund qui cible les fintech locales et les petites entreprises.

Avec Agence Ecofin

## BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

lundi 16 décembre 2024

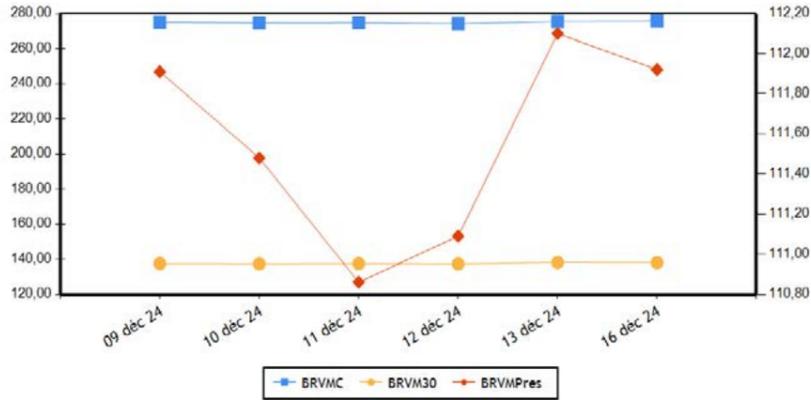
N° 239

<b>BRVM COMPOSITE</b>	<b>275,73</b>
Variation Jour	0,09 % ↑
Variation annuelle	28,76 % ↑

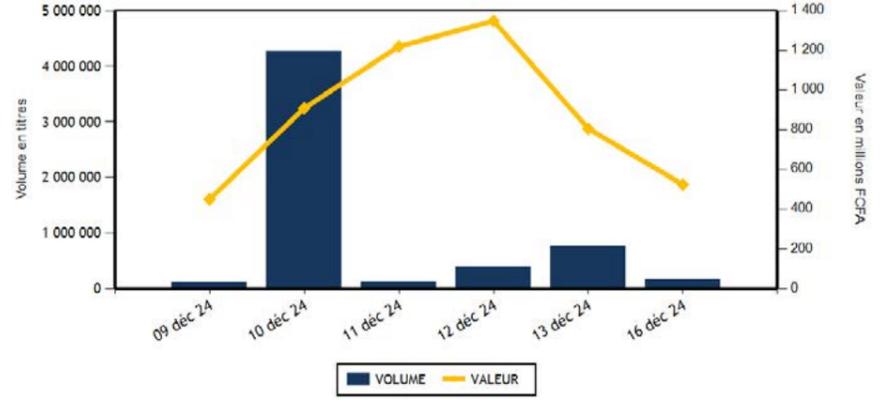
<b>BRVM 30</b>	<b>138,05</b>
Variation Jour	-0,07 % ↓
Variation annuelle	28,00 % ↑

<b>BRVM PRESTIGE</b>	<b>111,92</b>
Variation Jour	-0,16 % ↓
Variation annuelle	10,30 % ↑

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	10 068 005 338 172	0,09 %
Volume échangé (Actions & Droits)	159 444	-78,74 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	490 350 201	-36,43 %
Nombre de titres transigés	45	9,76 %
Nombre de titres en hausse	13	0,00 %
Nombre de titres en baisse	17	54,55 %
Nombre de titres inchangés	15	-11,76 %

## PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICABLE CI (CABC)	1 095	7,35 %	-1,35 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	2 145	7,25 %	12,89 %
SOLIBRA CI (SLBC)	13 900	6,92 %	59,77 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	2 600	3,17 %	-51,76 %
CORIS BANK INTERNATIONAL (CBIBF)	9 950	2,52 %	6,99 %

## INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	111,92	-0,16 %	10,30 %	12 054	147 173 685	8,59
BRVM-PRINCIPAL	37	139,45	0,33 %	34,14 %	147 390	343 176 516	13,56

## INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	122,72	1,87 %	21,47 %	7 306	30 082 375	19,39
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	762,31	-0,23 %	43,43 %	11 924	157 384 685	10,35
BRVM - FINANCES	15	100,83	0,28 %	16,67 %	92 394	149 729 901	6,38
BRVM - TRANSPORT	2	325,00	-1,09 %	-1,80 %	7 019	9 219 790	4,21
BRVM - AGRICULTURE	5	193,33	-0,64 %	19,66 %	28 855	106 519 845	40,94
BRVM - DISTRIBUTION	7	330,05	0,48 %	0,56 %	5 992	7 032 630	42,73
BRVM - AUTRES SECTEURS	2	711,47	-0,18 %	-35,93 %	5 954	30 380 975	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	11,02
Taux de rendement moyen du marché	8,91
Taux de rentabilité moyen du marché	10,67
Nombre de sociétés cotées	47
Nombre de lignes obligataires	154
Volume moyen annuel par séance	506 851,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 758 419 148,29

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	9,58
Ratio moyen de satisfaction	9,85
Ratio moyen de tendance	102,78
Ratio moyen de couverture	97,30
Taux de rotation moyen du marché	0,01
Prime de risque du marché	3,32
Nombre de SGI participantes	29

## Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances  
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)  
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)  
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif  
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende  
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées  
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'État

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma  
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01  
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85  
 Fax : +225 20 32 66 84  
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA



## France

### Syndicats et patronat réclament le retour à la stabilité

Dans un communiqué, patronat et syndicats ont appelé à un retour de « la stabilité » alors qu'ils craignent « une crise économique aux conséquences sociales dramatiques ».

Rare moment d'unité. Les trois organisations patronales et quatre syndicats représentatifs sur cinq ont signé ce mardi 17 décembre un communiqué commun à l'attention des responsables politiques. Ils appellent notamment au retour de « la stabilité, la visibilité et la sérénité ». Ce communiqué adressé à l'AFP est signé du Medef, de la CPME, de l'U2P, de la CFDT, de FO, de la CFTC et de CFE-CGC. Seule la CGT ne l'a pas signé. Intitulé « à l'attention de nos élus et responsables politiques », il prend acte que « l'instabilité dans laquelle a basculé notre pays fait peser sur nous le risque d'une crise économique aux conséquences sociales dramatiques ». « D'ores et déjà, ajoutent les signataires, des projets d'investissements sont gelés, les intentions d'embauches sont révisées, les défaillances d'entreprises de toutes tailles se multiplient au point d'atteindre un niveau inconnu depuis longtemps ».

#### Passer par la « voie du paritarisme »

Les signataires soulignent aussi que « la voie du paritarisme, qui passe par le dialogue, la négociation collective et la construction de compromis, est en capacité d'apporter des réponses concrètes » à cette situation, rappelant en « avoir fait encore récemment la démonstration ». Mandatés par l'ex-Premier ministre



Michel Barnier, les partenaires sociaux ont trouvé ces dernières semaines un accord sur l'assurance-chômage. « Les acteurs sociaux que nous sommes », écrivent les signataires, « sommes déterminés à participer pleinement aux transformations de notre société, confrontés à une situation budgétaire et à des mutations sans précédent, qu'elles soient technologiques, géostratégiques, démographiques ou climatiques ». Et « les interlocuteurs sociaux seront comme toujours au rendez-vous du dialogue et de la responsabilité », concluent-ils. Si ce communiqué commun est une nouveauté, les différentes organisations tirent séparément depuis plusieurs semaines le signal d'alarme sur les risques économiques et sociaux qu'engendre l'instabilité de la situation politique actuelle.

#### L'instabilité persiste

Malgré la nomination du nouveau Premier ministre, François Bayrou, l'instabilité persiste. Une nouvelle censure est d'ailleurs un scénario à ne pas laisser de côté. Le nouveau chef du gouvernement espère former

un gouvernement cette semaine. Le nouveau locataire de Matignon doit aussi prononcer le 14 janvier son discours de politique générale devant le Parlement, selon son entourage. En attendant, les consultations des forces politiques, entamées lundi, se poursuivent à Matignon. Le patron des députés Horizons Laurent Marcangeli a plaidé pour la « stabilité » auprès du Premier ministre, qui s'était déjà entretenu par téléphone avec Edouard Philippe dimanche. Les leaders des Écologistes ont été beaucoup plus pessimistes, estimant que François Bayrou était déjà en train de « paver peu à peu le chemin de sa propre censure ». Quatre jours à peine après sa nomination, le nouveau locataire de Matignon est déjà au cœur d'une double polémique. Son choix d'aller dans sa ville de Pau pour y défendre son poste de maire, plutôt que d'assister à une réunion de crise sur Mayotte, qu'il a suivie à distance, suscite de vives critiques jusque dans son propre camp. Et son souhait de revenir sur l'interdiction du cumul du mandat de parlementaire est aussi dénoncé.

(Avec AFP)

## Etats-Unis

### Menacé d'interdiction, TikTok joue sa survie devant la Cour suprême

L'application chinoise a demandé lundi à la Cour suprême des États-Unis de suspendre une loi contraignant sa maison mère à la vendre d'ici mi-janvier. Sans quoi elle sera purement et simplement interdite dans le pays.

TikTok a joué son va-tout lundi en plaidant sa cause devant la Cour suprême des États-Unis. Sa requête : suspendre l'application d'une loi adoptée par le Congrès américain en avril. Car cette dernière impose à sa maison mère chinoise, ByteDance, de la vendre d'ici au 19 janvier prochain, sous peine d'interdiction outre-Atlantique. Les deux entités ont indiqué qu'elles présenteront ensuite leur recours sur le fond devant la plus haute juridiction américaine, au nom du Premier amendement de la Constitution garantissant la liberté d'expression. « Le Congrès a adopté une res-



triction massive et sans précédent de la liberté de parole », ont-elles appuyé dans leur demande de suspension. La plateforme, qui revendique 170 millions d'utilisateurs actifs sur le sol américain, a souligné les conséquences économiques de sa disparition. Une interdiction « ferait perdre aux petites entreprises sur TikTok plus d'un milliard de dollars de chiffre d'affaires

et coûterait aux créateurs de contenu presque 300 millions de dollars de manque à gagner, selon les estimations », d'après l'entreprise.

#### Des recours jusqu'à présent vains

Pour rappel, le Congrès américain a justifié cette loi pour prévenir les risques d'espionnage et de manipulation des utilisateurs de TikTok par les autorités chinoises. L'application avait contesté à plusieurs reprises avoir transmis des informations au gouvernement de Pékin et assuré qu'elle refuserait toute requête éventuelle en ce sens.

(Avec AFP)

## Canada

### La menace de droits de douane aux États-Unis secoue l'exécutif

La vice-Première ministre du Canada a présenté sa démission, à la surprise générale. Également ministre des Finances, Chrystia Freeland a fait part de son désaccord sur la façon de gérer la guerre économique qui se profile avec l'administration Trump.

Les menaces de Donald Trump inquiètent Ottawa. A tel point que la vice-Première ministre a surpris lundi 16 décembre, en annonçant sa démission. La raison ? Ses divergences avec Justin Trudeau, le Premier ministre, sur la façon de gérer la guerre économique qui se profile avec son puissant allié, résultant de la hausse des droits de douane sur les produits canadiens. « Nous nous trouvons en désaccord sur la meilleure voie à suivre pour le Canada », au moment où le pays est confronté à « un grand défi », a ainsi justifié Chrystia Freeland, qui était également ministre des Finances, dans sa lettre de démission adressée au Premier ministre et diffusée sur X. De son côté, le Premier ministre Justin Trudeau, qui n'a fait aucun commentaire pendant la journée, s'est contenté lors



d'une soirée devant des donateurs de son parti à Ottawa de parler d'« une journée pas facile ». Certains médias, citant des sources anonymes de son entourage, ont indiqué qu'il réfléchissait, lui aussi, à démissionner, mais son bureau a rejeté ces allégations les qualifiant auprès de l'AFP d'« absolument inexacts ». « Elle ne manquera à personne!!! », a de son côté réagi le président élu américain Donald Trump lundi soir. « Son comportement était

complètement toxique, et pas du tout propice à la conclusion de très bons accords pour les citoyens malheureux du Canada », a ajouté le milliardaire sur son réseau Truth Social. Longtemps parmi la garde rapprochée de Justin Trudeau, cette anglophone de Toronto de 56 ans a occupé plusieurs postes de ministre depuis l'arrivée au pouvoir du libéral en 2015. De 2015 à 2017, cette polyglotte et ancienne journaliste a été ministre du Commerce international et a supervisé la négociation réussie du Ceta, l'accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne. Elle a ensuite été ministre des Affaires étrangères de 2017 à 2019, avant de devenir vice-Première ministre et la première femme à occuper la fonction de ministre des Finances.

(Avec AFP)

## Statistiques

### En 2023, le covid n'a plus été un facteur majeur de mortalité

Pour la première fois depuis 2019, la maladie due au virus n'a plus fait partie des cinq principales causes des décès en Suisse.

En 2023, 71'822 personnes vivant en Suisse sont décédées: 35'109 hommes et 36'713 femme à un âge moyen respectivement de 77 et 83 ans, selon l'Office fédéral de la statistique. Les données montrent que les risques de décès de la population suisse ont retrouvé en 2023 leur tendance à la baisse d'avant la pandémie de covid et que les taux de mortalité étaient plus bas en 2023 qu'en 2019. Les causes de décès les plus fréquentes ont été les maladies cardiovasculaires (28%) et les cancers (24%), suivis des démences (9%), des maladies respiratoires (7%) et des causes externes telles que les accidents et les actes de violence (6%). Pour la première fois depuis 2020, le covid-19 (2%) n'a plus figuré parmi les cinq causes de décès les plus fréquentes. Il a entraîné en 2023 le décès de 744 hommes et de 613 femmes. Ces taux de mortalité ont diminué de plus de deux tiers par rapport à 2022: de 67,9% chez les hommes et de 69,4% chez les femmes. Les maladies cardiovasculaires ont été la cause de décès la plus importante. Elles ont provoqué la mort de 9359 hommes et de 11'017 femmes, dont l'âge moyen était respectivement de 81 et de 87 ans. Les maladies cardiovasculaires constituent également la première cause de mortalité parmi les



plus de 85 ans (35,5% des décès chez les hommes et 38,7% chez les femmes).

#### Le cancer du poumon est le plus mortel

9438 hommes et 7629 femmes sont décédés d'un cancer, l'âge moyen étant de 75 ans pour les deux sexes. Pour les deux sexes, les cancers constituent la première cause de décès dans les groupes d'âge allant de 45 à 84 ans. Chez les hommes, ils ont causé 34% de tous les décès, tant dans le groupe d'âge des 45 à 64 ans que parmi les 65 à 84 ans. Chez les femmes, la proportion était de 50,3% dans la tranche d'âge des 45 à 64 ans et de 32,8% parmi les 65 à 84 ans. Parmi les cancers, celui du poumon a été la cause de décès la plus fréquente. Il a entraîné 19,1% des décès par cancer chez les hommes et 17,4% chez les femmes. Vient ensuite le cancer de la prostate chez les hommes (15,1%) et le cancer du sein

chez les femmes (16,8%). 2077 hommes et 4370 femmes sont décédés des suites d'une démence. Leur âge moyen était de 85 ans chez les hommes et de 88 ans chez les femmes. Les maladies respiratoires ont causé la mort de 2434 hommes et de 2305 femmes. L'âge moyen des personnes décédées était respectivement de 80 ans et de 83 ans. La mort de 2451 hommes et de 1839 femmes, âgés respectivement de 67 et de 77 ans en moyenne, a été engendrée par des causes externes de décès. Celles-ci comprennent les accidents et les actes de violence, y compris les suicides. Comme les années précédentes, le taux de mortalité s'est avéré environ deux fois plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Les causes externes ont constitué les principales causes de décès dans le groupe d'âge des 15 à 44 ans, représentant 49,5% de tous les décès chez les hommes et 34,2% chez les femmes.

Avec lematin.ch

## Rapport

## La FAO lance la première grande évaluation mondiale des sols salinisés

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a publié sa première grande évaluation des sols touchés par la salinisation depuis 50 ans. Ce rapport indique que près de 1,4 milliard d'hectares de terres (un peu plus de 10 pour cent de la surface émergée totale au niveau mondial) sont déjà touchés par la salinisation et qu'en outre un milliard d'hectares de terres sont également menacés par la crise climatique et la mauvaise gestion humaine.

Le rapport sur l'état mondial des sols touchés par la salinisation a été présenté aujourd'hui lors du Forum international sur les sols et l'eau 2024, à Bangkok. Organisée conjointement par la FAO et par le Ministère thaïlandais de l'agriculture et des coopératives, cette manifestation a examiné un plan d'action visant à stopper et à inverser les processus de dégradation des sols et les pénuries d'eau. Une salinité excessive réduit la fertilité des sols et nuit gravement et durablement à l'environnement. Dans les pays les plus touchés par ce problème, la pression de la salinité engendre des pertes de rendement (pour le riz et les haricots, par exemple) pouvant représenter jusqu'à 70 pour cent des récoltes. Cette difficulté survient alors qu'il est urgent d'accroître la production



alimentaire pour nourrir une population mondiale grandissante. Le rapport estime que les sols touchés par la salinisation recouvrent 1 381 millions d'hectares, soit 10,7 pour cent de la superficie terrestre mondiale. Il estime par ailleurs que 10 pour cent des cultures irriguées et 10 pour cent des cultures pluviales sont touchées par la salinité, même si les incertitudes restent élevées en raison du manque de données disponibles. Les modèles d'évo-

lution de l'aridité à l'échelle mondiale indiquent que, dans le contexte actuel d'augmentation des températures, les zones touchées pourraient concerner 24 à 32 pour cent de la superficie terrestre totale. Le phénomène d'aridification devrait surtout toucher les pays en développement. À l'heure actuelle, 10 pays (l'Afghanistan, l'Argentine, l'Australie, la Chine, les États-Unis d'Amérique, l'Iran, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, la Russie et le Soudan) concentrent 70 pour cent

des sols touchés par la salinisation dans le monde. Les facteurs de la salinisation sont d'origine à la fois naturelle et humaine. La crise climatique aggrave l'aridité et les pénuries d'eau douce. On prévoit que, d'ici la fin du siècle, l'élévation du niveau de la mer expose plus d'un milliard de personnes vivant dans les zones côtières à un risque d'inondation et de salinisation progressives. De plus, le réchauffement de la planète contribue à la salinisation par le dégel du pergélisol.

## Un appel à l'action

Étant donné que les sols touchés par la salinisation représentent au moins 10 pour cent des terres, il est crucial de les gérer durablement si l'on veut répondre aux demandes alimentaires croissantes. À cet égard, le rapport propose un ensemble de stratégies de gestion durable. Il existe des

stratégies d'atténuation, par exemple le paillage, l'utilisation de couches intermédiaires composées de matières meubles, l'installation de systèmes de drainage et l'amélioration de la rotation des cultures. Il existe aussi des stratégies d'adaptation, parmi lesquelles la sélection de plantes tolérantes au sel (comme les halophytes, qui prolifèrent dans les marais de mangrove, sur les littoraux de sable et de falaises dans les déserts de sel) et la biorestauration, qui consiste à utiliser des bactéries, des champignons, des plantes ou des animaux pour éliminer, détruire ou séquestrer les substances nocives présentes dans l'environnement.

## Des rapports sur l'enjeu de l'eau

Deux rapports intérimaires ont été présentés par la FAO lors de la réunion de Bang-

kok. Le premier rapport concerne les tendances en matière d'efficacité de l'utilisation des ressources en eau aux niveaux mondial, régional et national. Il éclaire sur les progrès accomplis et fournit des recommandations en vue d'accélérer les efforts menant à une utilisation durable des ressources en eau. Le second rapport intérimaire étudie les tendances concernant les pressions exercées sur les ressources en eau douce renouvelable dans les secteurs économiques aux niveaux mondial, régional et national. Il met en avant les défis qui se posent dans les régions où le stress hydrique atteint des niveaux critiques, surtout pour la sécurité alimentaire. Les rapports intérimaires concernent les indicateurs des ODD (6.4.1 et 6.4.2), pour lesquels la FAO est l'organisme responsable.

Avec fao.org

## HOROSCOPE finance

**Bélier** Vous éprouverez aujourd'hui un goût très prononcé pour les objets luxueux et les plaisirs. Ne vous privez de rien tant que cela n'est pas susceptible de vous causer des problèmes financiers. Remarquez que "le plaisir n'est pas un mal en soi, mais certains plaisirs apportent plus de peine que de plaisir" (Epicure)

**Taureau** Cet aspect d'Uranus s'accompagne souvent d'un important coefficient de chance pure. Soyez attentif pour en profiter pleinement. Vous aurez peut-être même intérêt à jouer à un jeu de hasard quelconque ; mais n'y investissez pas de grosses sommes. N'oubliez pas de consulter votre nombre de chance du jour.

**Gémeaux** Avec Pluton très puissant dans votre secteur argent, vous devriez vous en sortir haut la main. Vos opérations financières sont promises au succès. Pour une fois, n'hésitez pas à voir grand et à prendre des risques : cela s'avérera payant.

**Cancer** Vous vous trouverez dans un certain embarras pour avoir délié trop facilement les cordons de votre bourse ces derniers temps. Mais Saturne viendra à votre secours, en vous donnant les moyens de vous en sortir.

**Lion** Sur le plan pécuniaire, vous avez pu sentir une certaine stagnation. Vous aurez maintenant envie de faire bouger les choses malgré les obstacles et l'inertie environnante. Il vous faudra faire preuve de ténacité. Attitude qui sera payante, car vous trouverez des appuis qui vous permettront d'atteindre votre but.

**Vierge** Pas raisonnable pour deux sous ! Vous risquez fort de compromettre l'équilibre de votre budget, justement parce que vous ne serez plus à un sou près. En fait, vous aurez tendance à vivre au-dessus de vos moyens.

**Balance** Vous serez dans l'ensemble protégé sur le plan financier. Quelques natifs pourront même avoir droit à une bonne surprise : prime quelconque, gains au jeu, ou rentrée d'argent imprévue. Mais attention, ce ne sera pas une raison pour dépenser aveuglément des sommes que vous ne possédez pas encore !

**Scorpion** Suivez les incitations de Saturne : dans les difficultés économiques actuelles, faites preuve de la plus grande vigilance pour ne pas tomber dans les pièges d'escrocs et d'arnaqueurs de tous bords.

**Sagittaire** Le Soleil en aspect tortueux pourra provoquer une déception, vous mettre face à des achats indispensables ou à une dette à rembourser plus vite que prévu. Mercure, quant à lui, risquera de provoquer des retards et des erreurs dans le domaine financier.

**Capricorne** Sur le plan financier, votre côté plutôt rêveur et insouciant pourra vous faire rater d'excellentes occasions que vous offrira Saturne. Aussi serait-il utile aujourd'hui de vous adjoindre l'aide d'une personne plus réaliste et plus compétente.

**Verseau** Votre manque de réalisme risque de vous jouer de bien mauvais tours. Méfiez-vous particulièrement des risques financiers excessifs et des opérations boursières effectuées à la hâte. Reprenez-vous.

**Poisson** Vous avez eu la possibilité de faire de bons projets financiers à long terme. Bien que vous n'ayez pas de problèmes pécuniaires en ce moment, un conseil pourtant : économisez ! Car Saturne sera en train de revenir dans votre Ciel et, vous le savez, son action va plutôt dans le sens de la restriction que dans celui de l'opulence. Alors, soyez fourmi, et vous pourrez bientôt redevenir cigale !

## L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC  
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières  
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »  
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207  
Adresse : Rue Entreprise de l'Union, en face de la Pharmacie des Roses - Agoè Télèssou  
Email : contact@leconomistedutogo.tg  
Site web : www.leconomistedutogo.tg  
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

## Directeur Général

Léonard DOSSOU  
(+228 96 26 05 15)

## Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE  
(+228 91 46 14 79)

## Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A  
(+228 90 16 47 09)

## Rédacteur en Chef

Joël YANCLO  
(+228 97 78 79 07)

## Rédacteurs

Hélène MARTELOT

Nicole ESSO

Junior AREDOLA

Vivien ATAKPABEM

Wilson LAWSON

## Directeur Commercial

Eli DEKOU  
(+228 92 10 93 53)

## Correcteur

Michel Yao AYEVA

## Graphiste

A.Koffivi. AMOUZOUKPE

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE

-----  
La Commission  
-----



## Communiqué de presse

### CEREMONIE DE REMISE DES PRIX AUX LAUREATS DE LA TROISIEME EDITION DE L'INITIATIVE « TREMPLIN START-UP UEMOA » AU SENEGAL

Après deux éditions qui ont connu un franc succès en 2020 et en 2021, la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) organise la troisième édition de l'Initiative « Tremplin Start-Up UEMOA » sous le thème « *Le marketing créatif et digital pour promouvoir les Industries Culturelles et Créatives (ICC)* ».

Cette initiative vise à encourager l'innovation en entreprise, à travers l'accompagnement de start-ups innovantes, en vue de la diversification et de la densification du tissu économique de l'espace communautaire.

En collaboration avec la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA (CCR-UEMOA) et les Chambres Consulaires nationales, un concours a été organisé, à l'issue duquel les dix (10) meilleurs projets nationaux de start-ups ont été sélectionnés, puis soumis à une compétition régionale.

Au total, cinq (05) prix d'Excellence ont été mis en jeu pour les meilleurs projets du classement de la sélection régionale. Vingt-quatre (24) prix d'encouragement seront également décernés, à raison de trois (03) par Etat membre de l'UEMOA, de même que des primes aux structures de promotion accompagnant les start-ups.

En plus des trois prix d'encouragement, le Sénégal remporte le 4<sup>e</sup> prix régional avec la Start-up **YOMBAL SA SOXLA XPRESS**.

**La cérémonie aura lieu le lundi 23 décembre 2024 à partir de 09 heures, à l'hôtel Pullman à Dakar.**

Ouagadougou, le 16 décembre 2024

**La Direction de la Communication**

Plus d'informations sur l'UEMOA : [www.uemoa.int](http://www.uemoa.int)

Contacts presse : Arzouma L. Yendu-Bé BABAKAN [AYBABAKAN@uemoa.int](mailto:AYBABAKAN@uemoa.int)

380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO - 01 BP 543 Ouagadougou 01 Burkina Faso - Tél : (226) 25 31 88 73 à 76

Email : [commission@uemoa.int](mailto:commission@uemoa.int) - Site Internet : [www.uemoa.int](http://www.uemoa.int) - [facebook.com/UEMOAOfficielle](https://facebook.com/UEMOAOfficielle) - [twitter.com/UEMOA\\_officiel](https://twitter.com/UEMOA_officiel) - [youtube.com/c/UEMOAOfficiel](https://youtube.com/c/UEMOAOfficiel)

Tchaoudjo

L'écrivain Sami Tchak invite les élèves à persévérer dans la culture de l'excellence

L'écrivain togolais, Dr Sadamba Tchakoura alias Sami Tchak a encouragé les lycéens et collégiens à persévérer dans la culture de l'excellence en dépit des difficultés. C'était lors d'un entretien qu'il a eu, le vendredi 13 décembre avec les apprenants de onze établissements scolaires de la préfecture de Tchaoudjo.

L'entretien a permis à Sami Tchak, un écrivain de renommée internationale, de partager son parcours de vie avec les élèves et à prodiguer des conseils à ceux-ci pour un meilleur devenir. Issu d'une famille pauvre, il a montré par son propre cheminement que l'on peut partir de rien mais qu'en ayant des convictions et en faisant des efforts continus l'on peut devenir quelqu'un qui inspire les autres. Livrant les secrets de la réussite, l'auteur de « Femme infidèle » a confié qu'il s'est très tôt méfié de la politique de la chauve-souris. Sami Tchak a avoué avoir eu un parcours scolaire banal se classant lui-même dans la catégorie des élèves moyens. Mais ce qui l'a démarqué, dit-il, c'est qu'à un moment, il s'est accroché à un rêve. A l'entendre, ce qui est important pour lui, n'est pas de réussir sa vie à la manière dont tout le monde l'entend ou d'être le plus brillant ou important mais d'être quelqu'un qui pourrait inspirer. Il a demandé aux élèves de poursuivre leurs études et leurs rêves originaux et non un modèle de réussite.



L'écrivain a expliqué que le rêve original constitue la raison pour laquelle l'on veut devenir la personne qu'on souhaite. Sami Tchak a fait comprendre aux élèves que leur réussite est indépendante de la condition sociale de leurs parents. Il leur a demandé de beaucoup lire, de renoncer à la facilité, de persévérer dans l'effort en cherchant à toujours à mieux faire pour parvenir au succès. Plusieurs personnalités et invités de Tchaoudjo au-devant desquelles le ministre de l'Environnement et des ressources forestières, Foli-Bazi Katari ont participé à cette rencontre. Ils ont exprimé leur joie de rencontrer et d'échanger avec leur frère Sami Tchak qu'ils considèrent comme une perle rare qui fait la fierté de toute la

préfecture et du Togo. Ils ont invité les élèves à s'approprier les conseils prodigués pour réaliser leurs rêves. Sami Tchak est né en 1960 à Kamonda-Bowounda. Il vit depuis 1986 en France. Il a publié plusieurs essais et romans tels que Hermina, La fête des masques, Le Paradis des chiots, Filles de Mexico, Al Capone le Malien. Son dernier roman « Profaner Ananda » co-écrit avec Ferret Anie, son assistance, paraîtra le 6 mars 2025. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la 10<sup>ème</sup> édition du Festival international de musiques et danses traditionnelles Tem-Fétékpé (FESTEKPE) qui s'est ouvert officiellement, le samedi 14 décembre à Sokodé, à l'initiative de l'association Togo Culture plus. Avec ATOP/MEK/AJA

Togo

Réconciliation, l'appel du HCRRUN à la société civile

Quelle contribution de la société civile pour que le Togo avance vers une véritable réconciliation et construise une société plus juste, plus démocratique et apaisée ? Le sujet a fait l'objet de discussions lors de l'atelier national d'échanges et de renforcement de capacités sur les réparations mémorielles tenu du 10 au 12 décembre dernier.

L'issue de cette rencontre organisée par le HCRRUN (Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale), un appel a été lancé par les participants aux acteurs sociopolitiques du Togo dont ceux de la société civile. Les recommandations formulées insistent sur plusieurs actions concrètes et stratégiques que la société civile pourrait mettre en œuvre pour contri-

buer au processus de réconciliation et de construction d'une société plus unie. La première de ces recommandations est de renforcer les actions de plaidoyer auprès du HCRRUN pour garantir la reconnaissance de toutes les victimes identifiées par la CVJR, ainsi que le respect de leurs droits aux réparations mémorielles. Ensuite, il est suggéré aux OSC de mener des campagnes de sensibilisation visant à mieux faire

comprendre les conséquences des violences politiques et l'importance de la mémoire collective dans le processus de réconciliation. Enfin, il leur est recommandé de favoriser la coopération entre les organisations de la société civile et le HCRRUN, mais également avec les victimes, pour construire un mouvement cohérent en faveur des réparations mémorielles. Avec Société Civile Médias

A Lomé

La 39ème grande quinzaine commerciale, une opportunité à saisir

Du 18 décembre 2024 au 5 janvier 2025, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo organise la 39ème édition de la Grande Quinzaine Commerciale sur le site d'Agbadahonou, à Lomé. Un rendez-vous stratégique pour les commerçants et une opportunité pour les consommateurs de profiter d'offres exceptionnelles avant la fin de l'année.

Wilson Lawson

La Grande Quinzaine Commerciale, devenue une tradition au Togo, revient pour sa 39ème édition sous l'égide de la CCI-Togo. L'événement se tiendra du 18 décembre 2024 au 5 janvier 2025 au Centre-Ville de Lomé, sur le site d'Agbadahonou. Ce rendez-vous annuel est une occasion incontournable pour les commerçants de liquider leurs stocks avant le passage à la nouvelle année. La cérémonie officielle d'ouverture aura lieu le jeudi 19 décembre 2024, marquant le début d'une quinzaine dédiée aux échanges commerciaux, aux promotions exceptionnelles et à la liquidation des produits. Les commerçants, dans un esprit d'optimisation, proposeront des offres attractives pour attirer un grand nombre de consommateurs et renforcer leurs ventes. L'événement se distingue comme une plateforme de référence pour dynamiser le commerce local en offrant un large éventail de produits à des prix compétitifs, au bénéfice des visiteurs et des ménages togolais. La Grande Quinzaine Commerciale représente un véritable levier économique pour les commerçants et les consommateurs togolais. Pour les commerçants, c'est une occasion précieuse de



liquider les stocks invendus, générer des revenus supplémentaires et renforcer leur visibilité auprès du public. En période de fêtes, la demande accrue permet d'écouler des produits variés allant des biens de consommation courante aux équipements ménagers. Pour les consommateurs, l'événement offre une opportunité d'accéder à des produits de qualité à des prix réduits, ce qui répond aux besoins des ménages en quête d'économies en fin d'année. Pour l'économie nationale, cette initiative participe à la dynamisation du commerce local, à l'augmentation des transactions et à la promotion des entreprises locales. Au-delà de l'aspect commercial, cette édition encourage également la relance économique après une année marquée par les défis financiers et économiques, tout en consolidant le rôle central des acteurs du commerce dans la croissance du pays. La Grande Quinzaine Commerciale est orga-

nisée chaque année depuis près de quatre décennies par la CCI-Togo. Cet événement s'inscrit dans une stratégie de soutien au secteur commercial, l'un des piliers essentiels de l'économie togolaise. Cette initiative coïncide avec une période stratégique où les ménages effectuent des achats importants pour les célébrations de fin d'année. Par ailleurs, en offrant une plateforme d'échange directe entre commerçants et consommateurs, la Grande Quinzaine joue un rôle clé dans la promotion du commerce local tout en renforçant les liens économiques et sociaux. L'événement s'inscrit dans une dynamique plus large visant à soutenir les petites et moyennes entreprises (PME), encourager la consommation locale et offrir un cadre propice au développement économique du pays. Cette 39ème édition promet donc d'être une réussite pour l'ensemble des acteurs économiques.

Opportunités !!!

Chambres meublées, spacieuses et climatisées sises à Cotonou – Sikecodji - non loin de l'Etoile Rouge.

Meilleurs tarifs avec une bonne connexion internet.

Appeler le : (+229) 69 19 08 80 / 60 91 78 00 / 97 14 85 43.

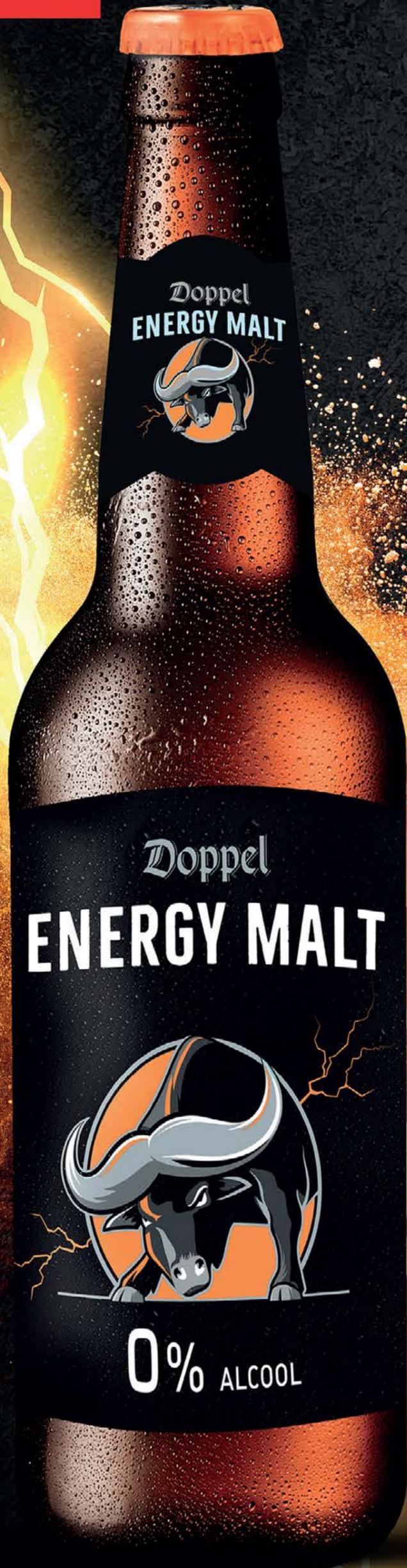
Le Togo en chiffres

Table with 2 main columns: 'Produits échangés' and 'Produits échangés'. It lists various export and import categories with their respective values in USD for 2020. For example, 'Articles de transport ou d'emballage...' is valued at 5.0, and 'Energie électrique' is valued at 5.2.

**NOUVEAU**

# Doppel

ENERGY MALT



**0% ALCOOL**  
**100% ENDURANCE**

**500**  
**FCFA\***

**BOUTEILLE**

**33<sub>CL</sub>**

\*Prix de vente conseillé



BB LOMÉ S.A.  
LE LABEL QUALITÉ

[www.bb1ome.com](http://www.bb1ome.com)

